

Tract de la CICG pour la manifestation du 14 décembre 2002

Une résolution trompeuse pour une vraie guerre

Après deux mois de conciliabules, la résolution américaine sur "le désarmement de l'Irak" a été adoptée, sans veto ni abstention, par le Conseil de sécurité. Cette unanimité peut faire croire que des garanties contre toute décision unilatérale des États-Unis ont été obtenues par la France, la Russie, la Chine et les membres non permanents du Conseil. Une lecture attentive de la résolution 1441 et l'écoute des commentaires de responsables américains vont à l'encontre de l'optimisme, crédule ou délibérément mensonger, affiché par certains.

Le fait que les États-Unis aient accepté une approche en "deux temps", devant interdire une action unilatérale de leur part, est annoncé comme un succès diplomatique, sauf que la Résolution ne spécifie rien de tel et se limite à préciser que toute "*violation substantielle des obligations de l'Irak seront signalées au Conseil*" (article 4) et que le Conseil de sécurité devra alors "*se réunir immédiatement afin d'examiner la situation ainsi que la nécessité du respect intégral de toutes ses résolutions pertinentes, en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales.*" (article 12) Nulle part n'est mentionné qu'une nouvelle résolution serait nécessaire pour décider d'une intervention militaire.

C'est bien ainsi que l'entendent George W. Bush, ses ministres et les experts américains. Dès l'adoption de la résolution Bush déclare : "*Les États-Unis ont accepté de discuter de toutes les violations patentes avec le Conseil de sécurité, sans pour autant entraver notre liberté d'action pour défendre notre pays*, Colin Powell, dit une nouvelle fois : "*la résolution soumise au vote n'empêchera pas les États-Unis d'attaquer l'Irak*", et, sans faux-semblants, un expert affirme dans le *Los Angeles Times* : "*si les Européens pensent qu'en les consultant l'administration Bush les autorise à opposer un veto à une future intervention américaine, ils ont mal compris la nature de ce qu'ils viennent d'accepter.*"

Sachant que les États-Unis ont refusé de modifier l'article 4 de la résolution qui donne prétexte à une intervention, le communiqué conjoint publié par la France, la Russie et la Chine assurant que "*cette résolution respecte entièrement les compétences du Conseil de sécurité*" tient plus de la méthode Coué que d'une promesse de paix. En effet, si cet article stipule que : "*la présentation d'informations fausses*", ce qui peut être délibéré, mais aussi que "*... l'existence d'omissions dans les déclarations constitueront une nouvelle violation substantielle des obligations de l'Irak*", cela ouvre le champ à toutes les interprétations ou opérations de désinformation. Ainsi, le simple constat, par le Conseil de Sécurité, d'une "*omission*" autorise les États-Unis, pour citer Bush, "*à agir rapidement et avec force*" pour désarmer l'Irak.

Autre piège, le calendrier imposé par la résolution. Hans Blix, chef de la commission de l'ONU chargée des missions d'inspection, a souligné le 6 novembre la difficulté pour Bagdad de fournir aux inspecteurs, dans un délai de 30 jours, la liste complète de tous les programmes d'armes de destruction massive, et aux missions d'inspection de remettre, dans le délai de 60 jours imparti, leur rapport. Le dépassement de ces délais peut donc constituer l'incident qui exposera le peuple irakien aux "*conséquences les plus sévères*".

Personne n'est dupe, George W. Bush attend, à un stade ou un autre de l'application de la résolution, le refus ou l'inexécution, par les Irakiens, d'une de ses clauses pour mettre en œuvre le plan de guerre qu'il a, selon le *New York Times*, approuvé dès avant le vote du Conseil de sécurité.

Sur les 200 à 250 000 hommes nécessaires en application de ce plan, plus de 62 000 sont déjà déployés dans la zone (Afghanistan, Qatar, Koweït, Bahreïn, Djibouti, mer d'Oman, océan Indien ou Turquie), 130 000 le seront à la mi-décembre. Des flottilles, avec porte-avions croisent en Méditerranée, dans le Golfe Persique et la Mer d'Oman. Des bombardiers furtifs intercontinentaux sont basés dans le Moyen-Orient et en Angleterre. Du matériel, dont des pontages pour franchir l'Euphrate et le Tigre, sont acheminés pour une invasion terrestre. Un tel déploiement est-il pensable pour qu'ensuite l'administration Bush renonce à sa guerre ?

La politique de guerre sans fin de Bush ne va pas éradiquer le terrorisme qu'elle prétend combattre mais l'alimenter ; elle ne va pas stabiliser le Moyen-Orient, mais peut embraser la région et au-delà. Face à cette grave menace, porteurs des aspirations de Seattle, Porto Alegre et Florence, nous opposons notre veto à toute participation y compris logistique, à la guerre programmée contre l'Irak.

Coalition Internationale Contre la Guerre / CICG

Après Florence, amplifions le mouvement !

14 décembre, journée nationale d'action contre la guerre

Les quarante organisations, associations et syndicats signataires de l'Appel du 1er octobre 2002